



## INFORMATIONS JURIDIQUES

### Protection des lanceurs d'alerte

Mise en œuvre de la loi allemande sur la protection des lanceurs d'alerte chez **Contact&Sales GmbH**

**Contact&Sales GmbH** a mis en place un système de signalement des violations de conformité (infractions à la loi) permettant de signaler des violations présumées de la loi ou des règles applicables, sur la base de soupçons fondés. Ce système sert notamment à signaler :

- Les cas de corruption
- Les fraudes
- Les infractions aux règles en matière d'ententes
- Les violations de la protection des données et les problèmes de sécurité des technologies de l'information
- Les infractions au droit financier et à la comptabilité
- Les infractions aux règles de concurrence
- Les cas de discrimination
- La violation des règles comptables
- Les infractions aux lois relatives à la santé et la sécurité au travail, à la protection de l'environnement ou au temps de travail  
etc.

Avec notre système de signalement, nous souhaitons offrir à nos salariés, à nos fournisseurs et aux parties prenantes externes la possibilité de signaler toute violation de la loi ou des règles applicables. Pour ce faire, nous avons mis en place un service de signalement interne et nommé un responsable de la protection des lanceurs d'alerte.

Vous pouvez envoyer vos signalements à l'adresse électronique suivante : [Hinweisgeber@huberdatenschutz.de](mailto:Hinweisgeber@huberdatenschutz.de). Cette boîte de messagerie est gérée exclusivement par le responsable de la protection des lanceurs d'alerte.

Lorsque vous envoyez un signalement, veuillez décrire les faits de manière aussi détaillée que possible et mentionner votre nom. Nous vous garantissons une confidentialité absolue. Vos données resteront anonymes dans la suite de la procédure et ne seront pas divulguées. Vos données ne seront révélées dans la procédure qu'avec votre accord écrit.

Le responsable de la protection des lanceurs d'alerte prendra ensuite les mesures nécessaires pour clarifier la situation. Après réception de votre signalement, vous recevrez un accusé de réception et, par la suite, vous recevrez également une réponse.